



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 1<sup>er</sup> août 2016 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 26 juillet 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

M. PAOLINI, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme VILLANOVA	à	M. ARESU
Mme MASSEI	à	M. LUCCIONI
M. DELIPERI	à	M. le maire

**Etaient absents :**

Mme FLAMENCOURT, M. CAU, Mme BERNARD, Mme FELICIAGGI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Habani est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 1<sup>er</sup> août 2016

Délibération N°2016/216

**Rapport de présentation-décision modificative N°1/2106. Budget principal ville**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Par délibération n° 2016 / 139 du 30 mai 2016, le conseil municipal a approuvé la création d'une SPL pour la gestion du service public des transports et de la mobilité.

Il a fixé la participation de la ville d'Ajaccio au capital social de la SPL à 200 000 €, soit 200 actions au prix nominal unitaire de 1 000 €.

Cette participation sera versée sur deux exercices budgétaires, 100 000 € sur l'exercice 2016, et 100 000 € sur l'exercice 2017

La présente délibération modificative n° 1 a pour objet l'inscription en dépenses au budget principal de la ville du montant de cette participation pour l'exercice 2016

Les crédits seront prévus

Chapitre 26 Participations et créances rattachées à des participations

Article 261 Titres de participation

Fonction 815 Transports urbains

Ce projet de décision modificative n° 1 s'équilibre de la façon suivante

**En section investissement en dépenses :**

Chapitre 23 Article 2315 Fonction 822 - 100 000 €

Chapitre 26 Article 261 Fonction 815 + 100 000 €

Tels sont les principaux éléments de la décision modificative n° 1 exercice 2016 du budget principal de la Ville d'Ajaccio que je vous demande de bien vouloir approuver.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de Monsieur Stéphane SBRAGGIA, 1<sup>er</sup> Adjoint, délégué aux Finances**

**Et après en avoir délibéré,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-4, L1612-11, L 2121-29 et L2313-1 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2016 voté le 21 mars 2016 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 1<sup>er</sup> août 2016 ;

**ADOPTE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

La décision modificative n° 01 de l'exercice 2016 du budget principal qui modifie les inscriptions en dépenses de la section investissement et s'équilibre ainsi qu'il suit :

Chapitre 23	Article 2315	Fonction 822	- 100 000 €
Chapitre 26	Article 261	Fonction 815	+ 100 000 €

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**



**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160801-2016\_216-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2016

Publication : 04/08/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

